



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 septembre 2009

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Absente excusée : Madame Sandra BURDIN qui a donné procuration à Karine KISRANI.

Absent : Monsieur Guy MORIS.

Monsieur Xavier MANIN est élu secrétaire de séance et en accepte la charge.

Validation du dernier compte-rendu du 23 juin 2009 : A l'unanimité, avec vote à l'unanimité pour le marquage au sol sur le parking du sentier karstique.

1 – Devis entretien des arbres de la commune :

Devis Auprès de mon Arbre accepté pour 1 710 €. Vote un contre (Damien Regazzoni) et une abstention (Noël Laithier).

2- Travaux remise en état fosse eaux pluviales vers la Vinaigrerie :

Dans l'urgence, les travaux ont été exécutés pour un montant de 1 800 € HT. Vote à l'unanimité.

3- Etude d'impact pour le projet d'aménagement de la ZAC :

La commune étant dépourvue de POS et le projet prévoyant pour l'ensemble des opérations une SHON supérieure à 5 000 m², la réalisation d'une étude d'impact est nécessaire. Le Cabinet REILE, retenu pour la loi sur l'eau, propose un devis de 3 000 € HT. Vote à l'unanimité.

4- Remboursement Axa pour sinistre du lampadaire :

Le lampadaire endommagé par un véhicule du SIVOM fait l'objet d'un remboursement de 2 652 € par Axa Assurances. A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette somme et décide la repose de ce lampadaire sur la Place de la mairie, vers le jeu de boules.

5- Travaux d'investissement en forêt :

Ouverture de crédits supplémentaires au compte « 2117 – Bois et forêts », pour un montant de 4 750 € par prélèvement sur le compte « 020 – Dépenses imprévues en investissement ». Vote à l'unanimité.

6- Redevance assainissement suite à fuite d'eau :

La redevance assainissement de Mr et Mme MIDEZ étant très élevée suite à une fuite d'eau importante, Monsieur le Maire fait procéder au vote sur la base moyenne de la consommation

des trois dernières années + 10% sur présentation d'une facture de réparation du réseau enterré. Vote à l'unanimité.

7- Demandes de subventions :

- **Rénovation du court de tennis :** A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire a déposé un dossier auprès du Conseil Régional, sur la base de 29 465 €.
- **Aire de jeux :** A l'unanimité, le Maire est autorisé a déposé un dossier de demande de subvention au Conseil Général, Conseil Régional et CAF, sur la base de 18 634 € HT.

- **Rénovation façade sud-ouest de la mairie :** A l'unanimité, le Maire est autorisé à déposer un dossier de demande de subvention au Conseil Général pour travaux de nettoyage et hydrofuge de la façade, changer les volets, reprise du toit et mise en place de panneaux solaires (les adjoints procéderont à des demandes de devis).

- **Réhabilitation du Chemin Blanc :** Vote à l'unanimité pour demande de subvention au Conseil Général. En attendant la réfection, il est nécessaire de reboucher les trous.

- **Réhabilitation de la VC 4 aux Granges du Liège :** Vote à l'unanimité pour déposer un dossier de demande de subvention DGE.

8- Travaux de bûcheronnage et débardage des grumes :

A l'unanimité, le conseil municipal retient Monsieur Jean-Jacques MICHEL, bûcheron pour le façonnage au prix de 7€/m³ et le débardage au prix de 6,50 €/m³ avec réflexion de la commission bois pour vérifier le cubage des gros.

9- Travaux Rue du Stade :

Validation du devis à l'unanimité pour 10 627,30 € TTC.

10 – Achat mobilier pour la mairie :

A l'unanimité, le devis de MB2 est accepté pour un montant de 4 552,95 € HT.

11 – Signalisation de la route de la carrière :

Devis : 10 935,50 € HT dont ½ à charge pour la commune de Mérey et ½ à charge pour la commune de Villers.

12 – Changement horaires du secrétariat :

Compte tenu de la reprise de la gestion du périscolaire par Familles Rurales, il est nécessaire de revoir la répartition des heures du secrétariat entre les deux collectivités. A compter du 1^{er} septembre, le Syndicat du RPI passe de 10 heures à 7 heures ½. Nouveaux horaires pour ouverture au public :

- Le lundi de 9 heures 30 à 11 heures 30
- Le mercredi de 9 heures 30 à 11 heures 30

- Le vendredi de 14 heures 30 à 17 heures.
- Vote à l'unanimité.

13 – Rémunération de l'agent recenseur :

A l'unanimité, le conseil municipal décide de faire un rappel de 94 € à l'agent recenseur suite au paiement de la dotation de l'Etat.

14 – Informations diverses :

- Repas des Anciens le 9 janvier 2010
- Saint-Sébastien le 23 janvier 2010

- Réflexion sur l'avenir de la bibliothèque : Karine KISRANI se propose de rencontrer les bénévoles pour mettre en place une réflexion globale. Tendances de réflexion : bibliothèque municipale. Finir l'année 2009 avec Karine et profiter des derniers mois pour réfléchir pour 2010 : bibliothèque municipale, association ?

- Illuminations de Noël 2009 : La commission Fêtes et Cérémonies doit faire des propositions de décorations de Noël.

- 11 novembre 2009 : Mérey commune choisie. A revoir, l'année prochaine avec Montrond et Villers.

- L'Emipo demande la possibilité d'une mise à disposition de salle pour cours de piano à Mérey Sous Montrond. Le conseil municipal propose la salle de réunion à côté du conseil, les cours auront lieu les lundis de 16 heures à 20 heures et mercredis de 14 heures 30 à 20 heures 30. Une convention sera proposée à la signature.

- Présentation du site Internet par Claude COULET.

La séance est levée à 23 heures 15.